|  |  |
| --- | --- |
| image-collée.png | **COMITE DE SUIVI INDIVIDUEL****FICHE D’ENTRETIEN ANNUEL****Entretien pour réinscription en 2e année** |

 **A remplir par les membres CSI et àtransmettre à l’école doctorale à l’adresse : csi@edite-de-paris.fr au plus tard 15 jours après la réunion**

*Le comité de suivi individuel du (de la) doctorant(e) veille au bon déroulement du cursus en s’appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il transmet un rapport de l’entretien au (à la) directeur (directrice) de l’école doctorale (à* csi@edite-de-paris.fr*).*

*Le comité fait le point sur tous les aspects de la thèse, en particulier :*

*- l'environnement et les conditions matérielles : bureau, accès aux ressources matérielles, notamment aux moyens informatiques, à la documentation...*

*- la vie scientifique : participation à des séminaires et colloques, politique de publication, avancement de la thèse...*

*- l’encadrement : relations avec la direction de thèse, disponibilité...*

*- les financements : prise en charge de déplacements, de séjours à l'extérieur...*

*- les formations suivies (qui peuvent comprendre des activités collectives liées à la thèse, des écoles d'été...)*

*- préparation de l'avenir professionnel*

*Les entretiens sont organisés sous la forme de trois étapes distinctes : présentation de l'avancement des travaux et discussions, entretien avec le (la) doctorant(e) sans la direction de thèse, entretien avec la direction de thèse sans le (la) doctorant(e).*

*Au cours de l'entretien avec le (la) doctorant(e), le comité évalue les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Le rôle du comité de suivi inclut une vigilance à repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d’agissement sexiste. La direction de l'EDITE est mobilisée pour lutter contre tout ces agissements et indépendamment du CSI, le doctorant ou la doctorante ne doit pas hésiter à contacter la direction de l'EDITE à tout moment pour faire remonter des problèmes.*

*Après chaque réunion, les membres du CSI remplissent ensemble le document suivant avec les informations stipulées ci-dessus (il peut être assez court si la thèse se déroule bien et remplacé par un document libre en pdf si le comité préfère ; si certains points nécessitent plus de précisions, il est possible d’ajouter des pages à ce document).*

Date et lieu de la réunion du CSI :

LE DOCTORANT OU LA DOCTORANTE

Nom et prénom du (de la) doctorant(e) :

Date de début de la thèse :

LA DIRECTION DE THESE

Membres présents lors du comité :

LE COMITE DE SUIVI

Membres présents lors du comité :

 Spécialiste du domaine :

 Non spécialiste :

 Autre Membre :

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DES ECHANGES

# Présentation par la doctorante / le doctorant - État d’avancement des travaux de recherche

## Avis sur l’avancement des travaux de recherche et la maîtrise du projet

## Comment jugez-vous les résultats obtenus jusqu’à aujourd’hui ?

## Avancement des formations

Avis sur les formations suivies cette année et depuis le début de la thèse. À l’EDITE, seule la formation à l’éthique est obligatoire.

## Définition du projet professionnel d’après-thèse

##  Conditions de la collaboration si la thèse se déroule en co-tutelle, co-direction ou dans le cadre d’une collaboration industrielle

# Entretien avec la doctorante / le doctorant

## Avis sur les conditions de sa formation

La communication entre le (la) doctorant(e) et le (la) directeur (directrice) de thèse est-elle :

Très satisfaisante Satisfaisante Insuffisante

*Merci de mentionner brièvement votre avis sur l’ensemble*

#  Echanges avec la direction de thèse

## Avis sur les conditions de la formation de la doctorante ou du doctorant

AVIS GENERAL, COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU CSI SUR LA FORMATION DOCTORALE

AVIS SUR LA REINSCRIPTION EN THESE

Le (la) doctorant(e) peut-il (elle) se réinscrire en XX année de thèse en 20XX-20XX ?

|  |  |
| --- | --- |
| Avis favorable | Avis défavorable |

Motifs détaillés en cas d’avis défavorable

*Les membres du CSI devront argumenter leur avis sur autant de lignes que nécessaires*

**Signatures des membres du comité de suivi :**